

QU'EST-CE QUE LE FONDS DES ENFANTS ACTIFS, ENFANTS EN SANTÉ?

- Le **Comité des communautés actives de la Vallée**, en collaboration avec le **Département de développement communautaire de Clare**, et le **Conseil de santé de Clare**, rendent du financement disponible à la communauté afin d'appuyer des groupes et organismes locaux en vue d'améliorer le niveau d'activité physique et de santé chez les enfants et les jeunes.
- Le but du Fonds est d'encourager et d'appuyer la communauté dans le développement d'initiatives d'activités physiques novatrices, non-traditionnelles et créatives qui permettent aux jeunes et leurs familles de mener un style de vie physiquement actif.

**AUCUN PROJET N'EST TROP PETIT !
SOYEZ CRÉATIFS !
VOUS AVEZ BESOIN D' AIDE AVEC VOTRE
IDÉE ? COMMUNIQUEZ AVEC LE DÉPARTEMENT
DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE AU
902-769-3655.**

Le Fonds est un partenariat entre :

- Le Comité des communautés actives de la Vallée
- Le Département de développement communautaire de Clare
- Le Conseil de santé de Clare

CRITÈRES

- **La priorité sera accordée aux moyens de rendre plus actifs les enfants et jeunes inactifs.**

Les projets choisis devront :

- Viser les jeunes et impliquer les principes importants de l'activité physique (ex. : 60 minutes d'activité par jour afin d'augmenter la santé du cœur, la flexibilité, la force musculaire, l'endurance et la coordination, etc.)
- Améliorer la capacité du groupe ou de la communauté de fournir les occasions d'activités physiques et le leadership.
- Être capable d'inscrire/rapporter le processus du projet
- Démontrer que votre organisation ou groupe a besoin d'un appui financier
- Impliquer les jeunes dans la planification et le leadership du programme
- Fournir une occasion soit structurée, soit non-structurée aux jeunes de participer aux activités physiques
- Inclure des principes justes et de sécurité
- Miser sur les activités quotidiennes à la maison, à l'école et/ou dans votre communauté et bâtir sur ce qui est présentement offert par les groupes et organisations communautaires.

Les loisirs, ça compte

EXEMPLES DE PROJETS

- Clubs de saut à la corde
- Activités avant et après l'école
- Nouveaux sports récréatifs pour jeunes: à l'intérieur/à l'extérieur, volleyball, hockey *shinney*, *flag* football, boxe, frisbee ultime.

- Club d'activités extérieures : raquette (sur la neige), ski, randonnées pédestres, canotage, ou camps de sport
- Programmes de filles en action et de Conditionnement physique des adolescents
- Camps d'arts et/ou culturels avec une composante d'activité physique.

PROCÉDURES DE DEMANDE

1. Toute demande sera reçue en tout temps durant l'année fiscale.
2. Tout demandeur sera avisé par écrit de la décision de sa demande.
3. La municipalité et le Conseil de santé de Clare se réservent le droit de publier les noms des demandes choisies.
4. Les demandeurs choisis doivent remplir un formulaire d'évaluation lorsque le projet est complété.

COMMENT FAIRE LA DEMANDE?

Veillez faire parvenir votre demande complété à :

Fonds des enfants actifs, enfants en santé

Département de développement
communautaire de Clare
C.P. 458, Petit-Ruisseau, N.-É. B0W 1Z0
Téléphone : (902) 769-3655
Télécopieur : (902) 769-3713
recreation@municipality.clare.ns.ca



CLARE FONDS DES ENFANTS ACTIFS, ENFANTS EN SANTÉ



